



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

## **AVIS DE PROMULGATION**

**AVIS** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité d'Hébertville, que :

Que le « **Règlement 529-2020 modifiant le règlement 451-2014 concernant les usagers du terrain de camping** » a été adopté par le conseil lors de sa séance régulière du 2 juin 2020 à 19h00 à la salle du Conseil situé au 351, rue Turgeon à Hébertville..

Ledit règlement est déposé au bureau situé au 351 rue Turgeon Hébertville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures d'affaires, du lundi au vendredi.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ À HÉBERTVILLE**, ce 23<sup>ème</sup> jour de juillet deux mille-vingt.

  
Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière adjointe

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 23 juillet 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23<sup>ème</sup> jour de juin deux mille-vingt.

  
Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière adjointe